

30.06.2005 - 11:30 Uhr

Négociations salariales 2005/06 dans l'industrie des machines et de la branche chimique et pharmaceutique - La classe moyenne et les familles ne doivent pas être les perdantes plus longtemps !

Zurich (ots) -

Les Employés affiliés VSAM revendiquent une augmentation de salaire réelle de 1,5 pour-cent pour 2006. Durant ces prochaines années, ce sont surtout les revenus moyens qui devraient être finalement à nouveau revus à la hausse - et ceci au détriment des salaires élevés. Cette revendication est justifiée par une étude du bureau BASS sur le développement de la classe moyenne en Suisse et commanditée par les Employés affiliés VSAM. Cette étude démontre clairement que les revenus supérieurs et inférieurs ont augmenté alors que les revenus moyens ont stagné durant ces dernières années. Pour les employés des entreprises pharmaceutiques bien portantes, la VSAC revendique 4 pour-cent d'augmentation de salaire, resp. jusqu'à 3 pour-cent pour les entreprises chimiques. La VSAC demande en outre d'augmenter les allocations enfants et formation à 250 francs et les allocations familiales à 180 francs.

Durant l'orientation des médias du 30 juin dernier à Berne, les Employés affiliés VSAM ont présenté une étude du bureau BASS sur le développement de la classe moyenne en Suisse. Celle-ci démontre que durant ces dernières années, ce sont plus particulièrement les salaires inférieurs et supérieurs qui ont augmenté, mais pas les revenus moyens. Les Employés affiliés VSAM approuvent bien entendu le fait que les revenus les plus faibles aient pu progresser, mais il est très inquiétant de constater que les salaires ont pratiquement stagné dans le segment moyen. Cela signifie tout simplement que les salariés disposant de revenus moyens paient les conséquences de l'écart légèrement régressif entre les salaires inférieurs et moyens. Cette situation serait logique si l'écart n'avait pas entre-temps progressé entre les salaires moyens et supérieurs, explique Vital G. Stutz, directeur des Employés affiliés VSAM.

Revendications salariales différenciées

Les Employés affiliés VSAM revendiquent par conséquent que les salaires moyens bénéficient à nouveau d'une augmentation perceptible durant l'année à venir, et ceci non pas au détriment des salaires inférieurs, mais supérieurs. Ces derniers ont sensiblement progressé durant ces dernières années, et cela ne devrait pas poser trop de problèmes s'ils devaient quelque peu stagner maintenant, justifie Vital G. Stutz.

Pour 2006, les Employés affiliés VSAM revendiquent concrètement une augmentation de salaire réelle de 1,5 pour-cent pour l'industrie électrique, des machines et de la métallurgie. Comme chaque année, l'association des employés formule ses revendications salariales de manière différenciée. Pour les entreprises se trouvant actuellement en situation de crise, les Employés affiliés VSAM acceptent également des chiffres inférieurs, voire même une croissance zéro dans des cas particuliers. Pour les entreprises se portant (à nouveau) bien, et pour lesquelles les salaires ont progressé en

dessous de la moyenne durant ces dernières années, l'augmentation devrait réellement atteindre 2,5% ou plus encore.

Les employés devraient aussi bénéficier du boom dans l'industrie pharmaceutique

La VSAC revendique une augmentation de salaire de 4 pour-cent pour la branche pharmaceutique en plein boom. Selon Dr Hans Furer, directeur de la VSAC, une telle revendication salariale peut être en effet considérée comme provocatrice, mais non pas indécente. Pour la branche de la chimie, la VSAC demande une augmentation de salaire jusqu'à 3 pour-cent, y compris une augmentation de salaire générale de 1,5 pour-cent. Comme pour les Employés affiliés VSAM, la VSAC différencie ses revendications salariales selon la marche des affaires des entreprises.

La VSAC justifie ses demandes par l'énorme croissance de la branche et le fait que cette croissance ne se soit finalement pas encore totalement répercutée sur les salaires durant ces dix dernières années. Pour la VSAC, l'écart de salaire de plus en plus marqué entre le management et les employés est une épine dans le pied : il n'y a pas de raisons objectives selon lesquelles le management devrait être mieux traité que les employés de l'industrie pharmaceutique et chimique, qui avec les banques, sont les branches de loin les plus rentables en Suisse, explique Dr Hans Furer.

Les allocations familiales et pour enfants sont des paiements de transfert conformes à la situation

Dans le domaine des allocations sociales, Dr Hans Furer félicite par contre la branche de la chimie comme modèle en la matière. Les allocations pour enfants de 200 francs versées par les entreprises chimiques et pharmaceutiques bâloises sont au-dessus de la moyenne. Le minimum légal dans le canton de Bâle ville est de 170 francs. Des allocations familiales de 120 francs sont en outre versées.

Afin que le rôle de pionnier des entreprises chimiques et pharmaceutiques puisse persister, la VSAC demande une adaptation des allocations sociales en stagnation depuis de nombreuses années. Les allocations pour enfants et formation devraient augmenter à 250 francs et les allocations familiales à 180 francs. Dans la branche chimique et pharmaceutique, nous estimons que les écarts salariaux entre la branche pharmaceutique et chimique augmenteront encore durant ces prochaines années. C'est pourquoi de tels paiements de transfert ciblés sur une situation sociale déterminée, dans le cas présent des enfants, jouera à l'avenir un rôle prépondérant, justifie Dr Hans Furer pour ses revendications. La VSAC soutient donc également le projet de loi du conseil national concernant l'uniformisation des allocations pour enfants ainsi que l'initiative des allocations pour enfants de Travail Suisse.

Bonnes perspectives pour l'industrie des biens d'investissement, ainsi que pour la branche chimique et pharmaceutique

Dans le cadre du éclairage des perspectives conjoncturelles telles que présentées par Dr Christoph Koellreuter, directeur et économiste en chef du BAK Basel Economics, les revendications salariales des Employés affiliés VSAM et de la VSAC apparaissent absolument justifiées. Par rapport à l'année en cours, la branche chimique et pharmaceutique améliorera encore ses performances en 2006, et atteindra alors une croissance d'environ 4 pour-cent. Les prévisions pour l'industrie des biens d'investissement sont également positives, avec une croissance attendue de 2 pour-cent en 2005. Avec une faible croissance prévue de 2 pour-cent en 2006, les

perspectives sont un peu plus moroses, mais restent toutefois nettement dans les chiffres noirs.

Les employés revendiquent un système fiscal équitable

L'étude du bureau Bass a entre autre démontré que les contributions fiscales directes des ménages de la classe moyenne ont globalement diminué en Suisse entre 1990 et 2001. Malgré l'augmentation des contributions de sécurité sociale principalement l'assurance maladie obligatoire les dépenses obligatoires ont toutefois augmenté. Ces coûts se sont répercutés encore plus fortement sur les ménages à faibles revenus que sur les ménages de la classe moyenne. La charge des ménages bénéficiant des revenus les plus élevés a par contre légèrement diminué.

Vital G. Stutz demande que ce développement sociopolitique nuisible soit pris au sérieux : les Employés affiliés VSAM invitent donc la Confédération et les cantons à élaborer un système fiscal plus objectif, permettant alors de décharger les ménages bénéficiant de revenus inférieurs et moyens en particulier les familles et de répartir la charge globale de manière plus équitable.

Pour de plus amples informations :

Vital G. Stutz, directeur VSAM, tél. 01-368 10 30 / 079-639 73 03

Dr. Hans Furer, directeur VSAC, tél. 061-261

45 60 / 079-246 13 72

Hansjörg Schmid, porte-parole, tél. 01-368

10 31 / 076-443 40 40

Portrait : L'association Employés affiliés VSAM pour les employés dans l'industrie électrique, des machines et de la métallurgie a été fondée en 1918. Près de 50% des salariés dans cette branche d'activité sont membres de la VSAM. Dans le cadre de la convention collective de travail de l'industrie des machines, c'est donc le principal partenaire social du côté des salariés.
www.vsam.ch

La VSAC (Association des organisations suisses des employés de l'industrie chimique) représente les organisations d'employés internes des 9 entreprises Novartis, Ciba spécialités chimiques, Clariant, Lonza Viège, Lonza Bâle, CIMO, Ilford, Siegfried, Vantico, et compte environ 7'200 membres.
www.vsac.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100492686> abgerufen werden.